

Société des amis du Musée d'art et d'histoire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **11 (1963)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

RAPPORT DU PRÉSIDENT POUR L'EXERCICE 1962

MESDAMES, MESSIEURS,

Le rapport que je vous présente aujourd'hui péchera peut-être par quelque omission, une erreur aura pu s'y glisser, je m'en excuse d'avance ; à la suite du brusque décès de notre regretté président, M. Auguste Bouvier, en octobre 1962, ce n'est qu'au mois de décembre de cette même année que j'ai été appelé à la présidence de la Société des amis du musée. En effet, au cours d'une séance tenue le 27 novembre, notre comité a procédé, ainsi que les statuts l'y autorisaient, à une nouvelle répartition des charges en son sein, MM. Alain Dufour et Jacques Darier y exerçant, comme par le passé, les fonctions de secrétaire et de trésorier, et M. François Chauvet et moi-même devenant respectivement vice-président et président. De ce fait, je vous rends compte ici d'un travail annuel que je n'ai pas fait et d'une activité à laquelle en somme je n'ai pas présidé.

Sous la ferme volonté de son directeur et de ses collaborateurs, l'activité novatrice de notre musée, dont M. Auguste Bouvier se félicitait déjà, ne s'est pas ralentie au cours de l'année dernière. Le chiffre des entrées au Musée d'art et d'histoire est en progression et ce sont 63 500 visiteurs qui, en 1962, ont été accueillis dans les vastes salles de la rue Charles-Galland. Par ailleurs, le Musée de l'Ariana, qui n'est ouvert qu'une partie de l'année, en a pour sa part reçu 8000.

Vingt-sept visites commentées et très fréquentées, deux séances de cinéma, des films d'art, ont été offertes au public par la direction du musée ; la Ville a organisé trois concerts, l'un dans la Salle du retable, le second dans la Salle des armures et le troisième à la Salle Ormond.

De nombreuses et diverses expositions ont attiré la foule, soit au Musée d'art, soit au Musée Rath, ou au Cabinet des estampes. Je n'en citerai ici que les principales. Durant l'été le musée, s'associant à l'hommage rendu à J.-J. Rousseau par le monde entier, nous a présenté à la Galerie des beaux-arts un choix d'images et de documents précieux bien évocateurs de l'œuvre à résonance mondiale et de la vie tourmentée de notre illustre compatriote, tandis que l'alerte et rosse pinceau de Capiello, au cours de l'automne, nous replongeait dans l'agitation vaine et mondaine de la soi-disant « Belle Epoque ». Aux approches de Noël, les « Santons et les crèches de Provence » ont fait défiler sous nos yeux, à la Salle des Casemates, leur monde de naïfs et menus personnages aux tons vifs et colorés.

D'autres, certes, plus compétents que moi, ont évoqué pour vous les caractéristiques de cet ensemble unique et merveilleux, de ce monde étrange et tout chargé de symboles qui, sous le nom de « Chagall et la Bible », a vu défiler, au cours de l'été, durant deux mois, près de 25 000 spectateurs le long des cimaises du Musée Rath. Bien d'actualité, puisque coïncidant avec la réouverture du Grand-Théâtre, le Théâtre allemand contemporain est venu nous présenter au Musée Rath les conceptions nouvelles et souvent révolutionnaires de l'art scénique d'au-delà du Rhin. Les salles de nos musées se sont encore largement ouvertes à des expositions personnelles ou de groupes au cours de l'année écoulée.

Dans le domaine des publications, le tome X de la revue *Genava* a paru ; il rend compte des acquisitions faites par le musée et offre au lecteur des mémoires originaux sur les sujets les plus divers ; la seconde liste des monuments classés vient d'y voir le jour. Pour l'agrément et le profit du visiteur, le n° 8 des *Guides illustrés* du musée, consacré aux collections de vases antiques, est sorti de presse en même temps qu'un guide dépliant sur la couverture duquel trône l'effigie de Ramsès II, guide qui donne au visiteur pressé une vue d'ensemble des collections et à celui qui ne l'est pas un plan de visite clair et ordonné. Les catalogues des expositions édités par la direction du Musée sont autant de documents utiles à tous ceux qu'intéresse la vie artistique de notre ville. Citons encore le *Journal* du musée ; dans une agréable présentation il offre au curieux ou à l'amateur de courts et intéressants mémoires. A la demande de la direction du musée notre société a pu contribuer cet automne à la diffusion de l'importante monographie illustrée consacrée à l'œuvre du peintre Eugène Martin, monographie que vous avez reçue en guise d'étréne. Cet ouvrage comporte trois notices fortement documentées de M. Jura Brüscheiler, des propos et avant-propos pleins de charme et de fantaisie, d'un style très personnel, que le peintre a rédigés au cours de nombreuses années, une bibliographie et un catalogue. De nombreux messages reconnaissants nous ont prouvé que ce recueil avait trouvé auprès de nos membres l'accueil qu'il méritait.

Par ailleurs, et dans le cours de l'année écoulée, certains changements sont intervenus au sein du groupe des collaborateurs du musée. M. Antonin Brejnik, conserva-

teur, a quitté le musée pour occuper une nouvelle fonction au Musée d'ethnographie. M. Maurice Pianzola a été nommé conservateur, chargé des relations publiques, presse, radio, organisation des expositions, visites et conférences, et M. Marcel Gauthey, professeur de dessin et d'histoire de l'art, dirigera désormais la section des arts décoratifs. La direction du musée a, d'autre part, poursuivi la réorganisation des salles et leur remise en état; une partie de celles de la galerie de peinture ont été restaurées, et les couleurs fraîches et claires des parois succèdent aujourd'hui aux funèbres teintes d'antan. Puissent-elles bientôt servir de cadre définitif et immuable aux toiles du musée, lorsque seront réalisés les projets de création de nouvelles salles, réservées aux expositions temporaires.

Il est d'usage qu'au cours de notre assemblée générale un résumé de l'activité de la direction du musée vous soit présenté; je viens de le faire ici mais, avant de passer outre, je voudrais avant tout exprimer à M. Pierre Bouffard, conseiller délégué, et à ses aimables collaborateurs, l'expression de notre grande reconnaissance. Si, d'une part, en effet, notre société dans la mesure de ses moyens reste à la disposition du musée pour lui faciliter ses dépenses extraordinaires, la direction actuelle du musée, d'autre part, par l'intérêt qu'elle manifeste à notre société, est pour nous un grand appui et un encouragement. Puisse cette utile collaboration se continuer et s'amplifier encore. Et c'est pour cela que le comité de la SAM a pour la saison prochaine élaboré quelques projets; ils ne sont actuellement qu'à l'état d'ébauches, mais lorsqu'ils auront pris corps ils vous permettront de vous associer plus intimement au travail de la société dont vous êtes les soutiens, à la vie de notre musée à l'enrichissement duquel vous collaborez. Des visites commentées spécialement réservées aux membres de la société, des prévernissages peut-être seront organisés avec le bienveillant concours des conservateurs du musée.

Il est bien évident d'une part que ces nouveaux projets vont entraîner pour nous des frais supplémentaires, et pour tenir compte, d'autre part, de l'augmentation du prix des œuvres d'art, votre comité a décidé de porter la cotisation annuelle, actuellement extrêmement modeste, à 25 francs.

La Société des amis du musée a pu, au cours de l'année dernière, grâce à l'utilisation de revenus accumulés, faire preuve de générosité en examinant avec intérêt une demande de la section archéologique qui aurait désiré acquérir deux bagues antiques qui lui avaient été proposées. L'une d'or avec chaton d'améthyste, un Dionisos drapé et couronné, l'autre d'or massif gravée à l'effigie d'Artémis. Ses moyens ne lui permettant pas d'acquérir les deux pièces proposées, votre comité, après s'être entouré des avis compétents de M^{lle} M. L. Vollenweider, attachée au musée et chargée de recherches dans le domaine des intailles, et dont les conseils lui ont été bien précieux, a porté son choix sur la bague en or massif. Cette bague grecque du début du IV^e siècle avant Jésus-Christ est particulièrement belle et inté-

ressante; si le prix en est élevé, il n'est cependant pas excessif pour une pièce de cette classe et de cette époque. Le chaton d'un diamètre de 22,5 mm porte l'effigie d'Artémis; la fille de Latone, courant à droite accompagnée de son chien porte la torche de sa main étendue, une draperie jetée sur le bras droit. L'anneau lui-même, finement facetté à l'intérieur, est arrondi à l'extérieur et vient s'élargir sur le chaton. Ce bijou, nous dit M^{lle} Vollenweider, est unique et vient compléter nos riches collections mieux que ne le ferait l'intaille à l'améthyste d'un modèle beaucoup plus courant et déjà représenté dans les séries du musée.

Nous avons eu l'honneur et l'agrément de recevoir au sein de notre société S.M. la reine Marie-José, ainsi que M^{me} Simone Charles Giron, M. Jean van Muyden et M. Albert Riva. En revanche nous avons eu le grand regret de perdre au cours de l'année M^{lle} Hélène Rivoire, M. Auguste Bouvier, MM. Paul Aubert, René Gilbert, René Neeser, Eugène Pittard, Joseph Willimann, et M. Gustave Hentsch qui, dans ses dernières volontés, s'est montré fort généreux à notre égard. Cependant, avant de conclure, je désirerais rendre encore hommage à la mémoire de notre ancien président, M. Auguste Bouvier. Cet homme charmant, enlevé si brutalement et prématurément, a été dès 1924 membre du comité, puis son secrétaire et, durant quatre ans, son président. Sa culture étendue à de multiples domaines, sa compétence, l'exposé de ses avis marqués au coin d'un bon sens plein de charme et de bonhomie, mais aussi d'autorité, faisaient de lui, pour nous tous, un collaborateur bien précieux.

Conformément aux statuts, nous devons encore aujourd'hui renouveler le mandat de cinq membres de notre comité; ce sont ceux de: MM. Alain Dufour, Jacques Darier, J.-François Dumur, Bernard Naef et Ulysse Vauthier et celui des deux vérificateurs des comptes MM. Marc Barrelet et Auguste Guillermin.

Nous vous proposons de réélire ces sociétaires qui ont accepté le renouvellement de leur mandat. En plus des noms que je viens d'énumérer, j'ai le plaisir et le grand agrément, ce soir, de proposer encore à vos suffrages celui de M. le professeur Jean Leymarie, qui nous a fait l'honneur de se joindre à nous en acceptant de bien vouloir faire partie de notre comité.

Mesdames, Messieurs, je n'ai pas à vous présenter ici M. Jean Leymarie, professeur à notre Université. Par toute son œuvre, ses livres, ses cours, il a de nombreux titres à notre reconnaissance. Dans le sujet qu'il va nous exposer ici ce soir sous le nom de: « Delacroix et Chopin » je suis sûr qu'il continuera à être pour nous le guide sûr et éclairé, l'intermédiaire indispensable qu'il a toujours été entre le peintre, la toile et le profane. Je le remercie d'avoir bien voulu venir ce soir au milieu de nous et je lui donne la parole.

Le président: Pierre FAVRE

RAPPORT DU TRÉSORIER POUR L'EXERCICE 1962

MESDAMES, MESDEMOISELLES ET MESSIEURS,

Si le repos de l'âme consiste à ne rien espérer,
Ce sont des jours paisibles que ceux de votre trésorier.

Nos comptes, vous le savez, sont bien équilibrés;
D'un côté vos oboles, je dois vous en remercier,
Et puis les revenus des titres chez vos banquiers.
Au total dix mille francs dont on peut disposer.

Voyons un peu comment on les a dépensés.
Quatre choses ont une mauvaise fin
Assure un vieux proverbe indien.
Servir les rois, accumuler des biens,
Se mettre en colère, vouloir être sorcier.
De tous ces bons principes je me suis pénétré.
Dépenses et recettes mises sont à égalité.
Il y eut *Genava* qu'il fallut imprimer,
Et puis le catalogue des œuvres de Toepffer.
Encore quelques détails oiseux à mentionner,
Ce sont quatre mille francs qu'il a fallu verser.
Le seul grand objet d'art que nous ayons acheté
Est une bague antique de six mille francs payés
Ainsi, vous le voyez, on retombe sur ses pieds.

Je viens maintenant vous renseigner
Sur les fonds qui nous sont confiés.
La fortune de la société
De trois mille francs a prospéré,
Car les cours ont un peu monté
Et un legs de mille francs donné
Par un mécène très regretté.

Selon la tradition que je veux respecter,
Laissez moi je vous prie cordialement remercier
Monsieur Bosonnet qui sans jamais se lasser
Passe les écritures de votre grand cahier.
Au surplus, les comptes détaillés
Sur le bureau sont déposés.

J'espère que vous n'êtes pas fâché
De ma manière de présenter
Ce bref rapport de trésorier.
L'an dernier vous aviez bien voulu me pardonner
Le pardon léger fait recommencer en péché.

Le trésorier : Jacques DARIER

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 1962

MESDAMES, MESSIEURS,

Conformément au mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière assemblée générale, nous avons procédé à la vérification des comptes de votre société au 31 décembre 1962.

Nous avons pointé les soldes du grand livre avec ceux du Bilan et du compte de Profits et Pertes qui vous sont soumis et constaté leur parfaite concordance.

Nous vous engageons donc à accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés et à donner décharge à votre comité de sa gestion pendant l'exercice écoulé.

Genève, le 18 avril 1963.

Les vérificateurs des comptes :
Marc BARRELET Auguste GUILLERMIN